

Commune de LOUISFERT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOUISFERT, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLOIS, Maire.

Nombre de conseillers

- en exercice : 14 -présents : 11 -absents : 3

Date de convocation : 17 octobre 2023

Présents :

GUILLOIS Alain APPER Dominique BRADANE Sébastien CERISIER Jérémy
BROUYER Christian MARTIN Sophie ROUSSEAU Sabrina DENIEUL François
ADAM Magali JEUSSE Cédric ORAIN Sébastien
formant la majorité des membres en exercice.

Excusées : PAGEOT Martine, GUÉRIF-ROBERT Barbara, GUÉRIN Soizic

Secrétaire : Mr Christian BROUYER a été nommé secrétaire de séance.

2023/12.08	AVIS SUR LE PROJET D'EXTENSION DE L'UNITE DE COMPOSTAGE ET DE METHANISATION DE LA SAS MEETHA – SEDE VEOLIA SUR LA COMMUNE DE SOUDAN
-------------------	--

Monsieur le Maire rappelle que par arrêté préfectoral n°2023/ICPE/341 du 11 octobre 2023, une demande présentée par la SAS MEETHA – SEDE VEOLIA en vue de l'extension d'une unité de compostage de déchets non dangereux de l'unité de méthanisation qu'elle exploite à Soudan a fait l'objet d'une enquête publique unique portant à la fois sur :

- la demande d'autorisation environnementale unique pour l'extension d'une unité de méthanisation
- la demande de permis de construire

Cette enquête a été ouverte à la Mairie de Soudan du lundi 6 novembre 2023 à 9 h au jeudi 14 décembre 2023 à 12 h.

Conformément à l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2023, le conseil municipal est invité à donner son avis sur cette demande d'autorisation d'extension.

Après avoir pris connaissance du dossier -et sous réserve de suivre la recommandation émise par la mission régionale de l'autorité environnementale- le conseil municipal à la majorité, par 7 voix POUR et 4 voix CONTRE,

- DECIDE de ne pas s'opposer au projet d'extension de l'unité de compostage et de méthanisation de la SAS MEETHA – SEDE VEOLIA sur la commune de Soudan.

Copie certifiée conforme

A Louisfert, le 21 décembre 2023

Le secrétaire de séance,


Christian BROUYER

Le Maire,


Alain GUILLOIS

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié le **21 DEC. 2023**
ID : 044-214400855-20231218-20231208-DE